

DÉVELOPPEMENT DURABLE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Arrêté du 3 mai 2016 portant nomination du jury du concours externe sur titre de l'accès au corps des ingénieurs des travaux géographiques et cartographiques de l'État

NOR : DEVD1610027A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, en date du 3 mai 2016, en application de l'article 4 de l'arrêté du 19 avril 2011, le jury placé auprès du directeur général de l'Institut national de l'information géographique et forestière est composé comme suit :

M. Charles WAGNER, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, président.

M. Pierre-Yves HARDOUIN, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, représentant du directeur de l'École nationale des sciences géographiques, vice-président.

Représentants de l'Institut national de l'information géographique et forestière

Mme Nadège DUSSAULE, contractuelle de catégorie A, représentante de la direction des ressources humaines.

Mme Cécile BORGES-LEMARIE, ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts, représentante de la direction des services et des systèmes d'information.

M. Jean-François HANGOUET, ingénieur divisionnaire des travaux géographiques et cartographiques de l'État.

M. Didier-Gérard RICHARD, ingénieur divisionnaire des travaux géographiques et cartographiques de l'État.

Personnalités désignées en raison de leurs compétences

Mme Valérie GOUET, directrice de recherche 2^e classe.

M. Serge BOTTON, ingénieur divisionnaire des travaux géographiques et cartographiques de l'État.

L'arrêté du 23 mai 2013 portant nomination du jury du concours sur titres pour l'accès au corps des ingénieur(e)s des travaux géographiques et cartographiques de l'État est abrogé.